

## **Procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2023**

**Maire** : Coldefy Jacques

**Conseillers municipaux** : Belin Jérôme, Grimal Béatrice, Martinez Dimitri, Mas Cédric, Méjecaze Jean-Paul, Gallineau Sebastien, Verbiguié Laurie, Mézy Amandine, Soulier Bruno.

**Absents excusés** : Bouyssou Vanessa a donné pouvoir à Mézy Amandine

**Secrétaire de séance** : Soulier Bruno

**Secrétaire auxiliaire** : Prunet Catherine

**Ouverture de la séance : 20h40**

### **1 - Approbation du procès-verbal du CM du 3 mai 2023**

Modification du point 3 de : « Renouvellement des délégués : Martinez Dimitri et Réveillac René, Suppléants Mas Cédric et Nouyrit Lydie » ; Par : « Délégués : Martinez Dimitri, Réveillac René et Daniel Fouilhac-Gary, Suppléants : Mas Cédric, Nouyrit Lydie et Lafon Jeanine. »

Modification du point 5 de : « Laurie Verbiguié et Jean-Paul Méjecaze ne prennent pas part au vote » ; par : « Laurie Verbiguié se déporte de la séance et ne prend ni part au débat ni au vote ».

Modification du point 6 de : « ... Maison Courdès – transfert compétence assainissement pour un montant de 9407,33 € TTC » ; par « ...et du transfert de la compétence assainissement pour un montant de prime annuelle totale de 9407.33 € TTC »

Avec les corrections – Vote à l'unanimité –

### **2 - Délibération modificative explicative Budget Primitif commune 2023**

Modification comptable sur l'écriture de la vente d'un terrain à LOT Habitat pour 5670,00 €. Les écritures sont les suivantes :

Recette Investissement 024 : + 5670,00 €

Recette Investissement 021 : - 5670,00 €

Dépense Fonctionnement 023 : - 5670,00 €

Dépense Fonctionnement cpt 6413 : + 5670,00 €

Vote à l'unanimité

### **3 – Avenant ERC relogement Mairie/AP Maison Courdes**

Avenant négatif pour travaux non fait d'un montant de 16 143,96 € TTC soit 13 453,30 € HT.

Laurie Verbiguié se déporte de la séance et ne prend ni part au débat ni au vote

Vote à l'unanimité

#### **4 – Avenant Breil relogement Mairie/AP Maison Courdes**

Avenant positif pour travaux supplémentaires d'un montant de 16 143,96 € TTC soit 13 453,30 € HT.

Laurie Verbiguï se déporte de la séance et ne prend ni part au débat ni au vote

Vote à l'unanimité

#### **5 – Avenant Eiffage relogement Mairie/AP Maison Courdes**

Avenant positif pour travaux supplémentaires pour achèvement d'un montant de 183,44 € TTC soit 152,87 € HT.

Vote à l'unanimité

#### **6 – Devis SOCOBOIS DPE Salle des Fêtes**

Etude et diagnostique énergétique obligatoire avant travaux pour le remplacement de toutes les menuiseries de la salle des Fêtes. Le devis s'élève à 580,00 € TTC soit 483,33 € HT.

Vote à l'unanimité

#### **7 – Avenant de révision du loyer de la Gendarmerie**

Le montant du bail initiale est de 69960,00 € annuel, le montant du nouveau loyer sera d'un montant annuel de 72133,00 €.

Vote à l'unanimité

#### **8 – Informations diverses**

- Avenant STAPP Ecobarri, avec des travaux supplémentaires sans modifications de tarifs.
- Devis Delnaud, débat autour de la modification de la banque d'accueil de la nouvelle mairie. Le devis des modifications s'élève à 1914,61 € TTC soit 1595,51 € HT.
- Lecture du mail reçu de Mme Danglade, concernant la location de la salle des fêtes pour proposer et organiser des séances de yoga. Plusieurs questions restent toujours en suspens, une rencontre sera organisée afin de pouvoir échanger avec cette dame.
- Demande pour achat d'une sono à la mairie pour l'organisation et le déroulement des cérémonies annuelle. Débat autour de cette demande.
- Inauguration de la plaque de commémoration du gendarme décédé en activité, cette cérémonie se déroulera le 8 juin 2023. Pour l'instant nous n'avons aucune information sur le sujet.
- Rappel de la soirée du 9 juin 2023 concernant les élections sénatoriales, une convocation nous sera envoyée 1 semaine avant.

**La séance est levée à 22h50**